



Salon International de l'Arbre

Analyse prospective de la situation de l'arbre au Burkina Faso

Selon les travaux de Arnel S. BAKAYOKO (2012), "au Burkina Faso, le domaine forestier de l'Etat couvre une superficie totale estimée à 3,9 millions d'hectares soit environ 14% de la superficie du territoire national. Ainsi, il est composé de 77 aires classées dont 65 forêts classées 4.

Mais les domaines classés et protégés sont estimés à 15 420 000 hectares. Ces domaines ont comme type de formation les forêts galeries, les forêts claires, les savanes arborées et arbustives. Les domaines classés couvrent une superficie de 11 565 000 hectares soit 75% de l'ensemble de ces formations.

Les domaines protégés s'étendent sur 3 855 000 hectares soit 25% de l'ensemble de ces formations forestières. Ils comprennent les parcs nationaux (390 000ha), les réserves de faune (2 545 000ha) et les forêts classées (880 000ha). Ces aires protégées sont inégalement réparties sur l'ensemble du territoire national. Le nombre important de forêts classées se situe sur le long des principaux cours d'eau du pays".

Quelques points clés de l'analyse critique :

01 Perte annuelle de forêts :

Selon le ministère de la sécurité, le Burkina Faso perd 110.000 hectares de forêts par an, ce qui est une indication alarmante de la dégradation environnementale.

le domaine forestier de l'État couvre 3,9 millions d'hectares, soit environ 14% de la superficie totale du territoire national.

Cela comprend 77 aires classées.

02 Répartition des domaines classés et protégés :

les domaines classés et protégés totalisent 15 420 000 hectares. Parmi eux, 75% sont des domaines classés et 25% des domaines protégés.

03 Types de formations forestières :

les formations comprennent les forêts galeries, les forêts claires, et les savanes arborées et arbustives.

04 Distribution inégale :

les aires protégées sont inégalement réparties, principalement le long des principaux cours d'eau.

05 Estimation de la disparition des forêts au Burkina Faso :

au rythme actuel, les forêts du Burkina Faso pourraient disparaître en environ 47 ans.

Simulation pour inverser les tendances

Pour inverser les tendances et relever le taux de couverture forestière de 14% à 80% en 30 ans, nous devons augmenter la superficie forestière de manière significative.

La superficie totale du Burkina Faso est d'environ 274 000 km², soit 27 400 000 hectares. Pour atteindre une couverture de 80% en 30 ans, l'augmentation annuelle nécessaire est d'environ 600 667 ha.

Recommandations pour Atteindre ces Projections

01 Reboisement et Afforestation :

lancer des programmes de reboisement massif et d'afforestation.

Impliquer les communautés locales et les organisations non gouvernementales dans ces initiatives.

02 Gestion durable des forêts :

mettre en place des pratiques de gestion forestière durable pour assurer la régénération naturelle des forêts.

03 Législation et application de la Loi :

renforcer les lois et règlements sur la protection des forêts et veiller à leur application stricte.

04 Éducation et sensibilisation :

éduquer et sensibiliser les populations sur l'importance de la conservation des forêts et les impacts négatifs de la déforestation.

05 Agriculture durable :

promouvoir des pratiques agricoles durables pour réduire la pression sur les forêts, notamment l'agroforesterie.

06 Financement et investissement :

allouer des fonds adéquats pour les projets de conservation des forêts et attirer des investissements dans le secteur forestier.

07 Partenariats internationaux :

collaborer avec des organisations internationales pour bénéficier de leur expertise et de leurs ressources dans la lutte contre la déforestation.

En mettant en œuvre ces recommandations, le Burkina Faso pourrait considérablement améliorer son taux de couverture forestière et inverser les tendances actuelles de dégradation.



00226 25 65 20 15 • 60 06 06 06
Burkina Faso
contact@mecb.bf
associationmecb@gmail.com
www.mecb.bf